

Budget de la santé et des services sociaux : cinq fois plus aux employés qu'aux usagers

Québec, le 17 mars 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réagit avec déception au budget 2016-2017 du gouvernement du Québec.

« Clairement, ce budget n'est pas celui des usagers du réseau de la santé et des services sociaux », lance M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « En effet, les employés et les professionnels du réseau toucheront cinq fois plus que la faible augmentation consentie en services à la population, soit 454 millions de dollars par comparaison à 88 millions de dollars. L'investissement en santé et services sociaux est donc majoritairement dirigé vers le réseau lui-même, pas vers la population et les usagers », ajoute M. Blain.

En effet, le gouvernement a annoncé aujourd'hui des crédits additionnels de seulement 88 millions de dollars par année pour augmenter les services à la population dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ces sommes serviront essentiellement au soutien à domicile, aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et à la prévention. Or, le Plan annuel de gestion des dépenses du portefeuille de la Santé et des Services sociaux montre qu'une hausse de 317 millions de dollars est prévue pour la rémunération des employés du réseau et une hausse de 137 millions de dollars est prévue pour la rémunération des professionnels de la santé, pour un total de 454 millions de dollars.

Par ailleurs, le RPCU souligne les efforts d'optimisation, notamment en matière de lutte au surdiagnostic, qui conduiront à des économies de l'ordre de 245 millions de dollars. « Il est toutefois déplorable que les résultats de ces efforts souhaitables ne servent pas à augmenter les services à la population », renchérit M. Blain.

Toujours en matière d'optimisation, le RPCU recommande que des efforts supplémentaires soient faits dans la gestion des plaintes visant le réseau de la santé et des services sociaux afin d'améliorer les services et éliminer les doublons.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744